

**MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 08 MARS 2018**

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, : BERHAULT Jacques GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, , ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absente excusée : PONTHUS Nathalie (procuration donnée à GRASSA Martine).

Lecture des délibérations du dernier Conseil Municipal.

**1° PROGRAMME DE TRAVAUX ONF ANNEE 2018**

Jean-Louis GODARD détaille le programme des travaux présenté par l'ONF  
Après étude du devis le Conseil Municipal décide de garder les parcelles 10 et 2 pour les travaux de dégagement manuel de la plantation qu'il fera excécuter par les employés du SIVOM ; De même pour les travaux de maintenance ne sont retenus que 3ha5 au lieu des 4h5 proposés.  
Attente du nouveau montant d'estimation des travaux par l'ONF  
Accord à l'unanimité

**2° ACTION SOCIALE**

Madame la Maire, à la demande de la trésorerie, et suite au conseil du 7 février 2018 sur ce point ajoute la mention de règlement de la somme de 200 euros par mandat par le compte 6713 .

**3° NOMINATION DE 4 MEMBRES POUR COMMISSION DES IMPOTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CCA800**

**Acceptent de faire partie de cette commission :**

**Titulaire : Monnin Marie Claire Suppléant : Marsoudet Laurent**  
**Titulaire : Rolet Jean Yves Suppléant : Godard Jean louis**

**4° FIXATION DU PRIX DES SALLES année 2018**

**Aucun changement par rapport à l'année 2017.**

**Accord à l'unanimité**

- Gymnastique 20 € par mois d'utilisation - I.M.E. L'EVEIL 85 € par mois d'utilisation

**- REPAS DIVERS**

	<b><u>VILLAGE</u></b>	<b><u>HORS VILLAGE</u></b>
Préau (avec accès sanitaires de la salle)	45 €	45 €
Préau (avec accès sanitaires de la salle et cuisine)	70 €	70 €
Réunions hors associations	35 €	35 €
Repas soirée	120 €	153 €
Repas d'association - Souper Dansant	76 €	108 €

Repas de famille 1 jour /CE /retraite	153 €	196€
Repas de mariage 1 jour	196 €	236 €
Repas de mariage 2 jours	265 €	302 €
Soirée St-Sylvestre 1 jour	153 €	210 €
Soirée St-Sylvestre 2 jours	206 €	
Départ en retraite CE - sans vaisselle	112 €	
Pique-nique - sans vaisselle	80 €	80 €
Manifestation culturelle – débat – conférence	35 €	
Journée supplémentaire non prévue dans les tarifs ci-dessus	30 €	

Mise à disposition gratuite pour : Réunions d'Associations, les enterrements, le Noël des enfants de l'école, de l'I.M.E., et les résidents de la M.A.S.

En plus de ce prix de location, la vaisselle détériorée sera facturée à l'utilisateur de la salle.

- **Salle pour tous :**

Gratuite pour les personnes de Villeneuve d'Amont

35€ pour les personnes extérieures

**5°ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2018**

- Association de parents d'élèves de Frasne :	25.00 €/élèves
- Association de parents du RPI :	100.00 €/élèves
- Association sportive du Haut-Lison :	300.00 €
- Anciens combattants :	92.00 €
- Ligue contre le cancer :	90.00 €
- Maison des parents :	50.00 €
- ACE :	120.00 €
- ADMR :	175.00 €
- Donneurs de sang :	46.00 €
- Club du 3 <sup>ème</sup> âge Arc :	50.00 €
- La Vermicelloise :	150.00 €
- Association A.R.C :	50.00 €
- Souvenir Français :	10.00 €

Une **subvention exceptionnelle** de 150 €/an est accordée jusqu'en 2019 à l'association des anciens combattants en plus de sa subvention annuelle de 92 € pour compenser une partie des frais engendrés par la réfection du monument aux Morts de Villeneuve d'Amont.

**Subvention exceptionnelle pour 2018 sera accordée à l'Eveil pour compenser la mutualisation du défibrillateur qui sera mis à disposition du public à l'extérieur de l'éveil et le remplacement des électrodes déjà utilisés par la Commune . Convention sera établie entre la Commune et l'Association d'hygiène sociale.**

**Accord à l'unanimité.**

**COMPTES RENDUS**

**CCA 800** Il est rappelé que le compte rendu est affiché à l'extérieur de la mairie et chaque conseiller en a reçu un par mail .Focus est fait sur le paragraphe de l'avenir de RPI de la Joux qui, du fait de la baisse des effectifs à venir pourrait être en danger . Pas de fermeture pour la rentrée 2018. Par contre Mde la maire informe que le projet de regroupement du RPI dans le bâtiment de la MAS est toujours en cours d'étude et suite à une réunion avec l'Association d'hygiène Sociale du Doubs aurait le soutien de l'ARS en plus du soutien des Communes et de la CCA 800 .L'ouverture, si le projet était validé, ne pourrait se faire qu'en 2020.

## COURRIERS DIVERS

### **EUROFINS : analyse de la qualité de l'eau : satisfaisante**

**FIBRE** : demande de la sté CIRCET d'autorisation pour implantation de 8 poteaux simples et en doublage des poteaux EDF sur la route direction Crouzet ; Une information sera demandée au SMIXTHD avant que d'accorder cette implantation.

**Animation Rurale et Culturelle** : demande de préau gratuit pour 2 évènements prévus à leur calendrier annuel : refus : les associations paient leur location préau

**ASSOCIATION FESTIDIABLE** / Les communes de Crouzet et Ste Anne organisent la 2<sup>ème</sup> fête , au niveau national, des communes ayant sur leur territoire un pont du diable ,**le dernier week end d'Août2018**. Pour ce faire elle demande aux communes avoisinantes et associations de leur prêter mains fortes pour cette organisation. Le Conseil se propose de prêter du matériel (tables, bancs....)

**AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES / La 4 G** sera installée sur la commune mais il se pourrait que son installation provoque des perturbations sur les chaînes TV de la TNT. Un numéro 0970 818 818 (appel non surtaxé) est mis en place afin de recevoir les plaintes éventuelles et les traiter avec les opérateurs concernés.

**Mr Mde REYMOND** propriétaire de la parcelle située 19 grande rue demandent à rencontrer les élus afin d'étudier différentes options, dont celle de revendre à la Commune cette parcelle Le cas sera étudié avec les adjoints et courrier envoyé pour fixer une date de rencontre.

**QUESTIONS DIVERSES** Les travaux de l'appartement de l'école sont terminés : seul hic dans cet appartement totalement refait : la cuvette des wc n'avait pas été prévue de changer. Accord du conseil pour rajouter cette dépense .

**L'appartement 1, rue de la vierge est donc de nouveau à louer (voir affiche ou site de la commune**

La séance est levée à 22h15

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché 15 mars 2018, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 15 mars 2018  
Mme la Maire,